

LA FREESKID 2026

RÈGLEMENT DE COURSE **FREERIDE BACK-COUNTRY** *Individuel* *9/17 ans – 11 avril 2026*

La compétition « **LA FREESKID** » est la première compétition de Freeride pour les enfants de 9 à 17 ans, organisée depuis 2015.

Pensé de manière conviviale, ce format de course est conçu pour développer les valeurs fondamentales du sport en partageant les notions de responsabilité, de respect et de sécurité.

L'objectif principal est d'apporter une expérience aux plus jeunes, souhaitant découvrir le freeride en compétition et de prendre plaisir sur une confrontation ludique et festive !

1 : FORMAT FREERIDE

LA FREESKID 2026 « Classement individuel »

Âgés de 9 à 17 ans, chaque « kid » courra dans sa catégorie fille ou garçon.

Course jugée sur une face d'un dénivelé de 250m environ.

Départs individuels, toutes les 1min30. L'ordre de départ par catégories sera annoncé lors de la distribution des dossards de course (déjà tirés au sort électroniquement). Une reconnaissance complète du parcours pour les mineurs, se fera encadrée par les coachs Evolution 2.

JUGEMENT & Critères

Chaque rider est jugé sur des critères simples, sur 100 points.

Sur la nouvelle piste « Candide » non damée, chaque concurrent s'exprime sur 3 critères distincts :

- **AIR & STYLE** (position, silhouette, saut)
 - **Catégorie 9-11 ans** : Les figures tête en bas sont interdites (sauts périlleux et autres mouvements plaçant les pieds au-dessus de la tête sur un plan horizontal) !
 - **Les autres catégories sont autorisées à ce type de figures seulement si le rider a acquis cette maîtrise au sein d'un club !**
- **FLUIDITÉ** (ligne, originalité, lecture terrain, pas de stop)
- **CONTRÔLE** (technique, équilibre). Les fautes et chutes sont sanctionnées (*points en moins*)

ACHEMINEMENT DES COUREURS & RECONNAISSANCE

Tous les concurrents mineurs sont gérés par l'organisation durant les phases de reconnaissances et sur les zones de course et de départ / arrivée. En dehors de ces espaces définis et des horaires correspondants, les concurrents seront sous

la responsabilité de leurs parents, responsable légal ou accompagnant adulte notamment sur les rotations de pistes (échauffement facultatif), en attente de leur départ.

Ainsi, un enfant évoluant seul sur le domaine aura eu obligatoirement l'autorisation de le faire par ses parents.

Dans tous les cas, chaque rider doit suivre les instructions dévoilées lors du briefing de course et par les moniteurs en charges des reconnaissances.

2 : CATÉGORIES INDIVIDUELLES « KIDS » (par Année de Naissance)

- Cat. 1 - 15/17 ans : 2009 à 2011 (un enfant né en 2008 et ayant encore 17 ans le jour de la course peut s'inscrire)
- Cat. 2 - 12/14 ans : 2012 à 2014
- Cat. 3 - 9/11 ans : 2015 à 2017 (dérogation pour les enfants de 8 ans sur demande)

Chaque catégorie est récompensée (podium de 3 en Cat 1, 2 & 3, Filles et Garçons).

3 : Date, Lieux et Durée

Date : 11 avril 2026

Lieux : La Clusaz – Piste CANDIDE

Durée : Format journée (de 8h00 à 15h00), horaires à valider par le programme officiel envoyé aux inscrits ou en ligne sur site internet.

4 : INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Limitées à **maximum 120 riders**, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 10 avril 2026, à 12h.

Elles se font par sur la page dédiée <https://evolution2.com/la-clusaz/freeskid-2024?v=940>, le paiement se fait en ligne uniquement par carte bancaire via une page sécurisée.

Tarifs pour l'inscription individuelle : 25€ / enfant

Est inclus dans l'inscription :

- L'assurance « individuel accident obligatoire »
- La participation à la course et classement
- Le repas complet sur place

N'est pas inclus :

- Le forfait des remontées mécaniques journée pour accéder au domaine de Balme

Pour valider l'inscription du rider, vous **devez signer en tant que représentant légal. le document avec les trois autorisations :**

1. Autorisation parentale
2. Droit d'image
3. Règlement de course.

5 : NIVEAU MINIMUM REQUIS

Avoir été en club de ski Alpin ou Freeride et savoir skier techniquement et de manière autonome en « toute-neige ».

6 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Casque
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection intégrée certifiée CE
- Skis de Freeride

8 : DOSSARDS

Chaque concurrent se verra attribuer un dossard officiel pour la course + son N° à coller sur son casque.

Il devra porter le dossard pour la durée totale de la course ainsi que pour les parcours de liaisons et le restituera à la fin de la course « en main propre » auprès de la personne responsable, avant remise des prix.

9 : REMISE DES PRIX

Seront récompensés lors de la remise des prix : Les podiums (3 premiers) de chaque catégorie en Fille et Garçon.

10 : SÉCURITÉ & SECOURS

Le « comité de sécurité et d'organisation » est composé du directeur du service des pistes de La Clusaz **Tom VULLIET** et de son adjoint **Grégory DIEU** en lien direct avec les pisteurs-secouristes terrain, de l'organisateur et directeur de course **Antonin LIEUTAGHI** et du responsable de la sécurité course **Henry FAUP**.

Il prend de manière collégiale, la décision finale sur la faisabilité de la course, de sa situation précise départ/arrivée, des accès riders et des mesures spécifiques à mettre en place pour assurer une sécurité optimale de l'événement.

Des pisteurs-secouristes du secteur seront présents sur la course afin de répondre le plus efficacement et de manière instantanée, sur tout type d'incident. En cas de secours, le service des pistes interviendra donc directement sur le terrain.

La répartition des contrôleurs ou ramasseurs disposés sur la course, permettra d'assurer le déclenchement des secours par radio et le cas échéant de neutraliser immédiatement la course durant l'intervention.

11 : AUTORISATION PARENTALE

Ce document est en téléchargement sur notre site internet.

Il est obligatoire pour participer à la course. Sans ce document signé et complété, le départ sera refusé au concurrent.

12 : DROITS DE L'ORGANISATION

Evolution 2 La Clusaz se donne le droit d'exclure un concurrent, si son niveau technique ou ses capacités de contrôle de sa vitesse sont jugés trop faibles pour garantir la sécurité de lui-même et d'autrui.

Evolution 2 La Clusaz peut aussi librement modifier les parcours, le type d'épreuve et le règlement pour des raisons de sécurité.

13 : ANNULATION – REPORT – REMBOURSEMENT

En cas de conditions météo ou nivologiques défavorables, l'organisation se réserve le droit de modifier les tracés et d'annuler en partie ou en totalité, les épreuves de la course.

Un remboursement sera effectué uniquement en cas d'annulation du fait de l'organisation ou sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude, jusqu'à la veille de l'épreuve.

Aucun remboursement en cas d'annulation le jour de la course ou d'indisponibilité du rider.

Un report de la course est prévu en cas de très mauvaises prévisions météo, uniquement le 12/04/26.

14 : DROITS D'IMAGE

En s'inscrivant, tout participant abandonne son droit à l'image.

Le participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la « FREESKID 2025 », sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.